

AVENANT AU
PROTOCOLE D'ACCORD PREELECTORAL

Elections des représentants du personnel au comité technique paritaire du
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, direction générale des
enseignements

ENTRE :

Le vice-rectorat, direction générale des enseignements de Nouvelle-Calédonie représenté par Monsieur Didier Vin-Datiche dûment mandaté pour conclure les présentes,

ci-après désigné « **le VR-DGE** »,
d'une part,

ET :

Les organisations syndicales :

- l'Union Territoriale de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres de Nouvelle-Calédonie (UT CFE-CGC NC)
- l'Union syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités (USTKE)
- la Fédération des Fonctionnaires (FEDE)
- Solidarité NC
- L'UNSA éducation NC

ci-après désignées les « **Syndicats** »,
d'autre part

Ci-après désignées ensemble « **Les Parties signataires** ».

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le protocole d'accord préélectoral concernant les élections des représentants du personnel au comité technique paritaire du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, direction générale des enseignements a été signé le 18 décembre 2023 entre le vice-rectorat, direction générale des enseignements de Nouvelle-Calédonie et les organisations syndicales susmentionnées.

L'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie a été décrété le 15 mai 2024 et a été levé le 28 mai 2024.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIIT :

Le calendrier des opérations électorales est modifié comme suit concernant les dates de la clôture du scrutin électronique, du dépouillement des urnes électroniques, de la lecture et de la proclamation des résultats et de la transmission et de l'affichage des procès-verbaux :

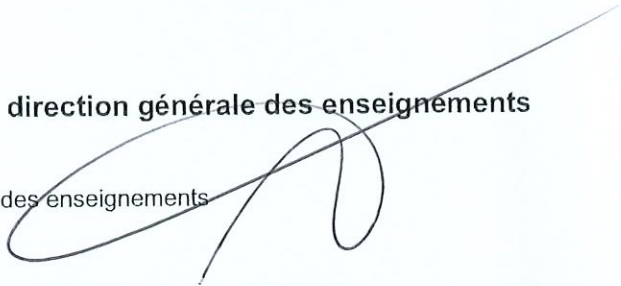
Étapes	Date et heure
Envoi des courriels à l'attention des électeurs	14 Mai 2024 après 18h (NCT)
Contrôle des données, test et scellement du système de vote	14 Mai 2024 18h (NCT) (9h UTC+1)
Ouverture du scrutin électronique	15 Mai 2024 7h (NCT)
Clôture du scrutin électronique	27 Juin 2024 16h (NCT)
Dépouillement des urnes électroniques, lecture et proclamation des résultats	27 Juin 2024 18h (NCT) (9h UTC+1)
Transmission et affichage des procès-verbaux	28 Juin 2024

Fait à Nouméa, le 28 mai 2024,

En 1 exemplaire original

- Pour le vice-rectorat, direction générale des enseignements

Didier VIN-DATICHE
Vice-recteur, directeur général des enseignements



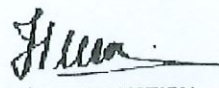
- Pour l'Organisation syndicale l'Union Territoriale de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres de Nouvelle-Calédonie (UT CFE-CGC NC)


Fabienne Kadooka

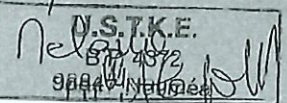
- Pour l'Organisation syndicale la fédération des fonctionnaires (FEDE)


Johann POEDI

- Pour l'UNSA éducation NC


Johnny HAUSTIEN

- Pour l'Organisation syndicale L'Union syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités (USTKE)

ATAPC 

U.S.T.K.E.
877 4572
98840 Nouméa

- Pour l'Organisation syndicale Solidarité NC

 Frank-Yann PERRAUD